



CIRCULAIRE RELATIVE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2022

Rentrée



La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le **lundi 29 aout 2022**.

Comme indiqué plus tôt dans l'année, nous modifions quelque peu le calendrier scolaire officiel car il nous semble plus cohérent de commencer l'année scolaire par une semaine complète et de réduire la dernière période (la plus longue). La rentrée scolaire est donc avancée de 2 jours et nous terminerons l'année le mardi 4 juillet 2023 (au lieu du vendredi 7 juillet).

Le jour de la rentrée, un pot d'accueil sera offert par l'APEL de 8h30 à 9h. Venez nombreux à ce temps de convivialité ! Une matinée travaux sera par ailleurs organisée le samedi qui précède la rentrée (27 aout) afin de préparer l'école à accueillir les élèves. Vous pouvez d'ores et déjà cette date dans votre calendrier !

L'équipe éducative

- Maternelles A : Laëtitia MENOIS, 22 élèves, assistée d'une ASEM : Laurene ALBERTEAU
- Maternelles B : Caroline ORAIN, 21 élèves, assistée de deux ASEM : Brigitte JOSSE le matin et Thérèse JUTEAU l'après-midi
- CP-CE1 : Caroline BAIZEAU, 19 élèves
- CE1-CE2 : Alexa POULOUIN, 20 élèves
- CM1-CM2 : Alexandre AUDO, chef d'établissement, et un(e) enseignant(e) en attente de nomination (un jour par semaine), 26 élèves
- Enseignante spécialisée (poste RA) : Virginie PATUN-VIGNARD
- Garderie du matin et service en cantine : Amandine PRUD'HOMME

Les CE1 étant répartis en deux classes, les listes seront affichées au portail le vendredi 26 aout en fin d'après-midi.

Les congés

- Toussaint : du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre 2022
- Noël : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier 2023
- Hiver : du vendredi 10 février au lundi 27 février 2023
- Printemps : du vendredi 14 avril au mardi 2 mai 2023
- La sortie des élèves est fixée le mardi 4 juillet 2023

Les horaires

Classe :	matin : 8h45 - 12h00 après-midi : 13h15 - 16h15	Garderie :	matin : 7h30 – 8h35 soir : 16h15 – 18h30	} cf règlement et feuille d'inscription
-----------------	----------------------------------------------------	-------------------	---------------------------------------------	--------------------------------------------

Prix de la scolarité

Voir règlement financier.

Le montant des contributions familiales passe à 29 € par mois et par enfant.

Afin d'aider au financement des travaux de rénovation et d'amélioration des locaux de l'établissement, les familles qui le souhaitent peuvent faire le choix du tarif de soutien de 30 € ou 35 € par enfant et par mois.

Cantine (voir règlement)

Le fonctionnement reste le même que l'année passée, avec la société *Convivio*, en liaison chaude au départ de l'ensemble scolaire Saint Laurent de Blain. Les menus sont consultables sur le site de l'école.

La loi EGalim (au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio) ainsi que l'augmentation des cours des matières premières entraînent une hausse importante du coût du repas. L'OGEC en prend une partie à sa charge, mais se voit contraint d'augmenter le tarif du repas pour l'année prochaine qui passera donc, selon le quotient familial, de 3,70 à 4,10 €.

Dans le cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, merci de l'indiquer sur la fiche d'inscription. Par ailleurs, il est impératif d'en informer le chef d'établissement qui prendra contact avec le médecin de l'Éducation nationale afin d'élaborer, en liaison avec les professionnels et les partenaires concernés, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Garderie (voir règlement)

Nous demandons à **toutes les familles de compléter la fiche d'inscription (même en cas de présence exceptionnelle)**, ce qui permet aux responsables de la garderie d'avoir les coordonnées des familles pour vous contacter si besoin.

Assurance scolaire

L'assurance Individuelle Accident est indispensable pour pouvoir participer aux activités organisées par l'école hors du cadre scolaire (visites, manifestations sportives, voyages...). Elle couvre les dommages dont l'enfant est victime, que ce soit dans un accident avec une autre personne ou que cela lui arrive seul.

Pour l'année scolaire 2022/2023, l'établissement a souscrit à un contrat d'assurance Individuelle Accident pour tous les élèves scolarisés dans l'établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Elle est valable du 1^{er} septembre au 31 août, 24h/24. Son montant est inclus dans la facturation des frais scolaires.

Vous trouverez en pièce jointe une fiche d'informations concernant l'assurance et l'espace parents en ligne.

Fournitures

L'ensemble des fournitures sera pris en charge par l'école. Cependant, au vu du manque de soin porté aux fournitures par certains élèves, nous avons décidé de ne plus les fournir à volonté. Aussi, un « pack de rentrée » sera prévu pour chaque enfant en début d'année et il sera ensuite demandé aux familles de racheter certaines fournitures lorsque celles-ci seront perdues ou exagérément usées.

Les agendas seront fournis à tous les élèves du CP au CM2.

Pour les élèves de CP et CE, nous souhaitons alléger les cartables et simplifier le rangement et la circulation dans les classes. Aussi, nous vous demandons de prévoir un sac en tissu (totebag) et non plus un cartable.

Les élèves doivent également prévoir pour la rentrée :

Maternelle (PS à GS):

- sac de couchage (de préférence) ou couverture, dans un grand sac marqué au nom de l'enfant (sauf GS)
- sac en tissu (totebag) pouvant contenir un cahier 24x32 (pas de cartable) avec doudou et/ou tétine pour la sieste
- une tenue de rechange qui restera à l'école

CP : une trousse

CM : deux trousse

Carnet de liaison

Un carnet de liaison sera fourni à chaque enfant. Pour les élèves du CP au CM2, il sera intégré à l'agenda.

Cet outil est destiné à être le pont entre l'école et la famille. Il sert à transmettre les circulaires, à solliciter un rendez-vous, à justifier une absence...

Site internet de l'école : ecole-nd-blain.fr

Vous pouvez trouver sur le site internet de l'école des infos pratiques, les dates des vacances, les menus de la cantine... Vous pourrez également trouver dans la partie blog des articles et photos de ce que vivent vos enfants en classe ou lors des sorties.

Papiers à compléter

Nouveauté cette année : le dossier de réinscription est à compléter en ligne, sur le portail famille. Vous avez dû recevoir un mail pour créer un compte et vous y connecter. Vous pourrez ainsi vérifier et modifier si besoin les informations vous concernant. Vous pourrez également télécharger, compléter et nous renvoyer les différents documents à compléter. N'hésitez pas à revenir vers moi si vous rencontrez un souci avec ce nouvel outil.

Par souci d'économie de papier, les documents en consultation vous ont été adressés par mail et sont également disponibles sur le site internet (Informations pratiques → Dossier de rentrée).

Le seul document à nous retourner en format papier est le contrat de scolarisation ci-joint.

Merci de finaliser les dossiers de réinscription avant lundi 4 juillet afin de nous permettre de traiter les informations pendant l'été.

Départ

Séverine LE GALL, enseignante en PS-MS-GS B, et Elise MABIT, qui assurait la décharge de direction le lundi en cette fin d'année, s'en vont voguer vers d'autres postes.

Nous leur souhaitons "bon vent" pour la suite et leur disons encore "merci" pour tout ce qu'elles ont apporté à l'école Notre Dame.

Je me tiendrai à la disposition des parents sur rendez-vous jusqu'au mercredi 13 juillet. Prendre rendez-vous en téléphonant au 02.40.87.12.07 ou 06.52.10.66.47.

Bonnes et reposantes vacances à tous

Alexandre AUDO, chef d'établissement